MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ÉTUDES GEOTECHNIQUES RELATIVES AU PROJET DE RESTAURATION DU RU DE MAREUIL A MARGNY-SUR-MATZ ET MAREUIL-LA-MOTTE

Avis d'Appel Public à la Concurrence (A.A.P.C)

Procédure adaptée – conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande Publique

Objet de la consultation :
Le présent marché a pour objet de confier au prestataire retenu l'exécution des études géotechniques nécessaires à l'aboutissement du projet de restauration du ru de Mareuil à Mareuil-la-Motte et Margny-sur-Matz situé sur le territoire du SMOA. Ces investigations géotechniques concernent la réalisation d'une étude de reconnaissance de sols pour permettre des préconisations en matière de fondations d'ouvrages en génie civil.

Personne publique :
Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA)

Pouvoir adjudicateur :
Monsieur le Président du SMOA

Contact :
MESTDAGH Benjamin
Technicien rivières
benjamin.mestdagh@smoa.fr
03 44 09 65 00

Conditions de remise des offres :
05 septembre 2025 à 12h00
ZAC du Valadan n°18, route de Roye
60 280 CLAIROIX

Partenaire financier

1 – NOM ET ADRESSE DU POUVOIR ADJUDICATEUR : SYNDICAT MIXTE OISE-ARONDE

Président : M. Philippe MARINI

- ZAC du Valadan n°18, route de Roye
- 60 280 CLAIROIX
- 03 44 09 65 00

2 – PROCEDURE

Procédure adaptée – conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande Publique

3 – INTITULE ET OBJET DU MARCHE

ÉTUDE DE PROJET DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU RU DE MAREUIL ET AFFLUENTS AU DROIT DU MOULIN PILLON À MARGNY-SUR-MATZ

- Démarrage prévisionnel de la mission : automne 2025
- Délai d'exécution de la mission en tranche ferme : 2,5 mois

4 – CARACTERISTIQUES DE LA MISSION

Le présent marché a pour objet de confier au prestataire des études géotechniques (G1, G2 AVP, G2 PRO, G4, G5) nécessaires à l'aboutissement du projet de restauration du ru de Mareuil à Mareuil-la-Motte et Margny-sur-Matz. Ces investigations géotechniques concernent la réalisation d'une étude de reconnaissance de sols pour permettre des préconisations en matière de fondations d'ouvrages en génie civil.

5 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le **05 septembre 2025 à 12h00**, par voie électronique sur le profil d'acheteur du SMOA à l'adresse suivante https://www.marches-securises.fr. Les renseignements techniques et administratifs peuvent être obtenus auprès du SMOA : sebastien.deschamps@smoa.fr - 06 12 30 08 72 / benjamin.mestdagh@smoa.fr - 07 76 93 20 34

6 – JUSTIFICATIFS À PRODUIRE À L'APPUI DE L'OFFRE

Sont demandés les justificatifs et toutes pièces permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise. Les offres seront sélectionnées sur la base des éléments fournis dont le PV de visite préalable obligatoire. Le projet de marché sera composé au minimum de :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché,
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P) : à accepter sans aucune modification daté et signé,
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P) et ses annexes : à accepter sans aucune modification daté et signé,
- La décomposition du prix global et forfaitaire précisant les coûts par type de prestation : à rédiger par le candidat,
- Une note méthodologique avec un planning prévisionnel détaillé et la présentation des moyens.

7 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères suivants :

- Critère 1 « méthodologie et moyens mis en œuvre » : 50 % décomposé comme suit
    - 50 points : moyens humains dédiés (qualifications et compétences en matière d'études similaires), matériels mis en œuvre, mode opératoire et pertinence de la méthodologie employée pour l'atteinte des objectifs des différentes phases de l'étude.
    - 10 points : planning prévisionnel détaillé
- Critère 2 « prix des prestations » : 50 %